



Formation Perfectionnement

Membres du CSE / Ressources humaines

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Membres du CSE / Ressources humaines, composé de 4 parcours de formation, d'une durée totale de 41 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 4 mois, 24H/24 en illimité.

Devenir membre du comité social et économique demande une préparation et des formations spécifiques. Le législateur a prévu une formation obligatoire pour les élus du CSE.

Les élus titulaires du CSE ont droit à 5 jours de formation sur les aspects économiques, droit renouvelé toutes les 4 ans de mandat, consécutifs ou non.

Les membres du comité d'entreprise représentent le personnel. Ils doivent en connaître les problématiques.

Objectifs :

- former au management des individus et des équipes
- former aux problématiques que rencontrent les DRH en termes d'embauche, gestion de la paye, sanctions disciplinaires
- former aux problèmes spécifiques de la santé, sécurité, du bien-être au travail, de non-discrimination

Prérequis à la formation :

Être élu du CSE

Public visé :

- Être élu du CSE

Experts formateurs :

Spécialistes de la comptabilité, du droit, de la finance, de la gestion, des entreprises en difficultés (avocats, experts-comptables, consultants)

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 4 parcours de formation, validés par 4 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je me forme au droit social – Télécharger le parcours (PDF)
- J'organise la sécurité au travail – Télécharger le parcours (PDF)
- Je développe la RSE et le bien-être au travail – Télécharger le parcours (PDF)
- Je lutte contre la discrimination, je manage les diversités – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 4 mois.

Temps formation vidéo : 29 heures

Temps examen : 4 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 8 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME MEMBRES DU CSE / RESSOURCES HUMAINES : 41 heures

Prix :

540 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr